AR PREFECTURE

016-211601067-20160114-2016_01_14_18-DE

Regu le 25/01/2016

REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

Le quatorze janvier deux mil seize à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en

date du 6 janvier 2016, sous la présidence de M. Jean-Noël DUPRE, Maire.

COMMUNE DE CONFOLENS

Etaient présents :

M.GAULTIER Emmanuel, Maire délégué.

Effectif légal du M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme

Conseil Municipal: 28 VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M.BOOB

Nombre de conseillers Frédéric Adjoints

en exercice: 28 Mme BARRY Marie-Christine; M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme Présents: 24 DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal, M. FLAYAC Serge, Mme FLEURIAU Excusés: 03 Valérie, M. GANTHEIL Robert, Mme LAFONT Cindy, M. LASCAUX Laurent, M. PAULET

Excusés: 03 Valérie, M. GANTHEIL Robert, Mme LAFONT Cindy, M. LASCAUX Laurent, M. PAULET Absents: 04 Didier, M. POINTIER Emeric, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme VIGNAUD Christine, M.

Délégations: 02 VIGNAUD Jean-Michel, Conseillers Municipaux,

Date de Convocation:

6 janvier 2016

Excusé(e)s: Mme MEKENKAMP Caroline, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, Mme

VICTOR Nathalie,

Date d'affichage :

Délégations :

6 janvier 2016

Mme MEKENKAMP Caroline à M. GAULTIER Emmanuel, Mme VICTOR Nathalie à

M. GUINOT Jean-François.

Absents: Mme MEKENKAMP Caroline, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, Mme

VICTOR Nathalie, M. MASDOUMIER Pascal

Secrétaire de séance : Mme LAFONT Cindy

Assesseurs: M. POINTIER Emeric, M. LASCAUX Laurent

2016/01/14 N°18

ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE CONFOLENS AU SEIN DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

VU:

- Les articles L 5211.7 et L 5212.7du Code Général des Collectivités Territoriales
- les statuts fixant à 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant la représentation des communes adhérentes au sein du de l'Agence Technique Départementale.

Le Conseil Municipal ayant délibéré, il décide à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour désigner les membres du Conseil Municipal appelés à siéger au sien de l'Agence Technique Départementale.

- 1 délégué titulaire

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin, et l'élection a lieu à la majorité relative.

Se présentent AR PREFECTURE

016-Caholdats de0la majorité16_01_14_18-DE

Regu le 25/01/2016

Poste de titalaire

Monsicur OERMANEAU Gilbert

Aucun candidat du groupe de l'opposition ne se présente.

Le Conseil Municipal décide avec 23 voix pour et 3 abstentions de désigner à l'Agence Technique Départementale :

Poste de titulaire : Monsieur GERMANEAU Gilbert

Pour extrait conforme, En Mairie, le 19 janvier 2016,

> Jean-Noël DUPRE Maire de Confolens